

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 23-janv.-2014

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 4

1. Identification

Nom du produit Taq DNA Polymerase, Buffer A

Cat No.: FB6000-10; FB6000-15; FB6000-20; FB6000-25; FB6000-30;

FB6000-35; FB6000-40; FB6000-102; FB6000-104

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Fabricant

Fisher Scientific Company One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410 Tel: (201) 796-7100

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC®, Outside the USA: 001-703-527-3887

CHEMTREC®, Inside the USA: 800-424-9300

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Non classé en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Éléments d'étiquetage

Pas nécessaire.

Other Hazards

Contient un perturbateur endocrinien connu ou suspecté

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids

Glycérine	56-81-5	> 50
Water	7732-18-5	> 50
Chlorure de potassium	7447-40-7	> 1
Polyoxyethylene(20)sorbitan monolaurate	9005-64-5	> 0.5
Ethoxylates de nonylphénols	9016-45-9	> 0.5
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	1185-53-1	> 0.5
2,3-Butanediol, 1,4-dimercapto-, (R*,R*)-	3483-12-3	> 0.1
Acide ethylenediaminetetracetique	60-00-4	> 0.01

4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir

immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent.

Ingestion NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Aucun raisonnablement prévisible.

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Non applicable

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité Supérieures Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucun renseignement disponible

Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Aucun connu.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
1 0 N/A

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles

S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions environnementales

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés

appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation

adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Eviter l'ingestion et

l'inhalation.

Entreposage. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
		nnique					
Glycérine	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³		(Vacated) TWA:	
		TWA: 3 mg/m ³				10 mg/m ³	
						(Vacated) TWA:	
						5 mg/m ³	
						TWA: 15 mg/m ³	
						TWA: 5 mg/m ³	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc naturel	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Caoutchouc nitrile	fabricant		éclaboussures seulement
Néoprène			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Type de filtre recommandé: Filtre à particules

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique AspectLiquide
Incolore

OdeurAucun renseignement disponibleSeuil de perception de l'odeurAucun renseignement disponible

pH

Point/intervalle de fusionAucune donnée disponiblePoint/intervalle d'ébullitionAucun renseignement disponible

Point d'éclair Non applicable

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures
Inférieure
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Solubilité
Légèrement soluble dans l'eau
Aucune donnée disponible

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponibleViscositéAucun renseignement disponible

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) 5

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation		
Glycérine	12600 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg(Rabbit)	> 2.75 mg/L/4h (Rat)(mist)		
Water	-	-	-		
Chlorure de potassium	LD50 = 2600 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)		
Polyoxyethylene(20)sorbitan monolaurate	LD50 = 37000 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	LC50 > 5.1 mg/L (Rat) 4 h		
Ethoxylates de nonylphénols	LD50 = 2590 mg/kg (Rat)	LD50 = 1780 μL/kg(Rabbit)	Non inscrit(e)		
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	(hydroxymethyl)-, LD50 > 5000 mg/kg bw LD50 > 5000 mg/kg bw		Non inscrit(e)		
2,3-Butanediol, 1,4-dimercapto-, (R*,R*)-	400 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)		
Acide ethylenediaminetetracetique	4500 mg/kg (Rat) >2000 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	1 mg/l (rat)		

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Glycérine	56-81-5	Non inscrit(e)				
Water	7732-18-5	Non inscrit(e)				
Chlorure de potassium	7447-40-7	Non inscrit(e)				
Polyoxyethylene(20)so rbitan monolaurate	9005-64-5	Non inscrit(e)				
Ethoxylates de nonylphénols	9016-45-9	Non inscrit(e)				
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxyme thyl)-, hydrochloride	1185-53-1	Non inscrit(e)				
2,3-Butanediol, 1,4-dimercapto-, (R*,R*)-	3483-12-3	Non inscrit(e)				
Acide ethylenediaminetetrac etique	60-00-4	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Composant	UE - Liste de perturbateurs endocriniens potentiels	UE - Perturbateurs endocriniens - substances évaluées	Japon - Renseignements sur le perturbateur endocrinien	
Ethoxylates de nonylphénols	Group III Chemical	Non applicable	Non applicable	

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Glycérine	Non inscrit(e)	LC50: 51 - 57 mL/L, 96h static (Oncorhynchus mykiss)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Chlorure de potassium	EC50: 2500 mg/L/72h	Lepomis macrochirus: LC50: 1060 mg/L /96h Pimephales promelas: LC50: 750 - 1020 mg/L /96h	Non inscrit(e)	EC50: 825 mg/L/48h
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	OECD 209 EC50 > 1000 mg/L (3h)	Daphnia Magna EC50 >100 mg/L (48h)
Acide ethylenediaminetetracetique	EC50: = 1.01 mg/L, 72h (Desmodesmus subspicatus)	LC50: 34 - 62 mg/L, 96h static (Lepomis macrochirus) LC50: 44.2 - 76.5 mg/L, 96h static (Pimephales promelas)		EC50: = 113 mg/L, 48h Static (Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Composant	Log Poctanol/eau		
Glycérine	-1.76		
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	-3.6		

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Glycérine	56-81-5	X	-	Х	ACTIVE	200-289-5	-	-
Water	7732-18-5	Χ	-	Х	ACTIVE	231-791-2	-	-
Chlorure de potassium	7447-40-7	X	-	Х	ACTIVE	231-211-8	-	-
Polyoxyethylene(20)sorbitan monolaurate	9005-64-5	Х	-	Х	ACTIVE	-	-	500-018-3
Ethoxylates de nonylphénols	9016-45-9	Х	-	Х	ACTIVE	-	-	500-024-6
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	1185-53-1	Х	-	X	ACTIVE	214-684-5	-	-
2,3-Butanediol, 1,4-dimercapto-, (R*,R*)-	3483-12-3	Х	-	Х	ACTIVE	222-468-7	-	-
Acide ethylenediaminetetracetique	60-00-4	Х	-	Х	ACTIVE	200-449-4	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Glycérine	56-81-5	Х	KE-29297	Х	Х	Х	Х	Х	Х
Water	7732-18-5	Х	KE-35400	X	-	Х	Х	Х	Х
Chlorure de potassium	7447-40-7	Х	KE-29086	Х	Х	Х	Х	Х	Х
Polyoxyethylene(20)sorbitan monolaurate	9005-64-5	Х	KE-31681	Х	Х	Х	Х	Х	Х
Ethoxylates de nonylphénols	9016-45-9	Х	KE-26244	Х	Х	Х	Х	X	Х
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	1185-53-1	X	KE-34819	Х	-	Х	Х	Х	X
2,3-Butanediol, 1,4-dimercapto-, (R*,R*)-	3483-12-3	Х	-	-	-	Х	Х	X	Х
Acide ethylenediaminetetracetique	60-00-4	Х	KE-13648	X	Х	Х	Х	Х	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

	Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
ſ	Ethoxylates de nonylphénols	Part 1, Group B Substance	Schedule I	

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	1907/2006) article 59 - Liste
Ethoxylates de nonylphénols	-	Use restricted. See item 46[b].	SVHC Candidate list - 500-024-6;

		(see link for restriction details) Use restricted. See item 46a. (see link for restriction details)	932-998-7 - Endocrine disrupting properties, Article 57f - environment
Acide	-	Use restricted. See item 75.	-
ethylenediaminetetracetique		(see link for restriction details)	

After the sunset date the use of this substance requires either an authorization or can only be used for exempted uses, e.g. use in scientific research and development which includes routine analytics or use as intermediate.

https://echa.europa.eu/authorisation-list

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

https://echa.europa.eu/candidate-list-table

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Glycérine	56-81-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Water	7732-18-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Chlorure de potassium	7447-40-7	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Polyoxyethylene(20)sorbitan monolaurate	9005-64-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Ethoxylates de nonylphénols	9016-45-9	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	1185-53-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
2,3-Butanediol, 1,4-dimercapto-, (R*,R*)-	3483-12-3	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Acide ethylenediaminetetracetique	60-00-4	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Glycérine	56-81-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Water	7732-18-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Chlorure de potassium	7447-40-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Polyoxyethylene(20)sorbitan monolaurate	9005-64-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Ethoxylates de nonylphénols	9016-45-9	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1,3-Propanediol, 2-amino-2-(hydroxymethyl)-, hydrochloride	1185-53-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
2,3-Butanediol, 1,4-dimercapto-, (R*,R*)-	3483-12-3	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Acide ethylenediaminetetracetique	60-00-4	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation23-janv.-2014Date de révision24-déc.-2021Date d'impression24-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité